



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après 22 ans d'existence, **l'Association Française des Villes Nouvelles** fait peau neuve pour accompagner l'ensemble des acteurs du territoire dans leurs grands projets de développement urbain.

Le 10 décembre a été dessiné le nouveau visage de l'AFVN...

L'Assemblée Générale 2003 a entériné l'évolution de l'Association Française des Villes Nouvelles. Les propositions du Conseil d'Administration, présentées par le Président, Jean -Jacques FOURNIER, ont été adoptées. Ainsi :

- L'Association Française des Villes Nouvelles (AFVN) est rebaptisée

« L'ASSOCIATION FRANÇAISE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN »

- Les **statuts** de l'Association Française du Développement Urbain sont modifiés.
A noter une modification majeure de l'article stipulant l'objet de la nouvelle Association ainsi redéfinie.
En parfaite cohérence avec la nouvelle appellation de l'Association, cet article sans pour autant exclure les Villes Nouvelles qui restent une de ses préoccupations, précise son champs d'action :

Selon l'article 2 :

Son objet principal est de faciliter la coopération et les échanges d'informations, d'idées, d'expériences entre toutes les personnes, collectivités territoriales et organismes publics et privés, intéressés ou concernés par la planification, le financement, l'administration, la construction et la gestion des grandes opérations d'aménagement et de développement urbain.

Pour réaliser ces objectifs, l'Association mettra en place des moyens d'échanges et de réflexion sous forme de rencontres, de conférences ou de publications ...

Dans ce cadre, elle ne s'interdit pas des prises de positions publiques à propos des questions intéressant directement ces objectifs. Elle pourra également prendre part à des actions ou manifestations entreprises à l'échelle nationale et internationale, en liaison notamment avec des partenaires français ou d'autres pays et avec des organismes internationaux.

➤ **Le Conseil d'Administration est renouvelé**

La nouvelle composition du Conseil d'Administration traduit 4 idées majeures :

- une répartition équilibrée : 7 membres par collège, soit 21 administrateurs,
- une représentation des villes nouvelles, combinée à une représentation effective des Grandes Opérations d'Aménagement et une ouverture au développement urbain,
- un renouvellement avec l'élection de nouveaux administrateurs,
- un équilibre entre les anciens administrateurs et les nouveaux membres.

Le nouveau Conseil d'Administration se réunira **début 2004** pour élire son bureau et son nouveau Président. Le résultat de cette élection fera l'objet d'une **nouvelle communication à la Presse**.

Contacts pour plus amples informations

Patricia CORPECHOT, Secrétaire Générale de l'Association	
Tel : 01-64-13-52-08	Portable : 06-08-98-16-83
Mail : afvn@wanadoo.fr	Fax : 01-64-13-53-61

Des photos numériques du 10 décembre pourront vous être adressées par mail, sur simple demande dès le 11 décembre.

L'évolution de l'Association Française des Villes Nouvelles

➤ Sa mission initiale

Depuis novembre 1981, et jusqu'à ce jour, l'Association Française des Villes Nouvelles a eu pour mission exclusive de « *faciliter la coopération et les échanges d'informations et d'idées entre toutes les personnes et organismes publics et privés, intéressés ou concernés par la planification, l'aménagement, la construction, le financement ou l'administration des Villes Nouvelles Françaises* ».

➤ Son atout majeur

La particularité et l'atout majeur de l'AFVN résident dans ses trois collèges. En effet, elle regroupe en son sein non seulement des élus (maires, conseillers généraux et régionaux, présidents de syndicats d'agglomérations nouvelles, députés...) mais aussi des représentants des secteurs public (dirigeants et techniciens des administrations centrales et territoriales...) et privé (architectes, urbanistes, promoteurs-constructeurs, sociétés de services...).

Les actions de l'Association contribuent, depuis 22 ans, au rayonnement et à la réussite des Villes Nouvelles.

➤ Son évolution

L'Association vit actuellement une phase décisive de son évolution.

Le paysage des villes nouvelles en France n'a cessé de se modifier ; il entame à présent sa phase finale, à proprement parler : les villes nouvelles ont atteint leurs objectifs !

La mission de l'AFVN est, par essence, intimement liée à cette évolution. Elle traverse donc, elle aussi, une période charnière de son existence. Son élargissement aux Grandes Opérations d'Aménagement a déjà été amorcé dès 2001 avec l'adhésion de nouveaux membres, Établissements Publics de Grandes Opérations d'Aménagement.

L'Association prépare aujourd'hui son avenir :

- > une nouvelle appellation et une nouvelle stratégie
- > des statuts remodelés
- > un conseil d'administration recomposé

En outre, l'association souhaite rester un interlocuteur privilégié, interface entre les acteurs et les partenaires du développement urbain.

Les enjeux de demain sont considérables pour les « anciennes » villes nouvelles devenues villes à part entière, comme pour les opérations et politiques urbaines plus largement. L'Association ainsi redéfinie contribuera, par ses actions, et au travers de ses membres, à cette importante évolution.

L'Association, fidèle à son esprit d'ouverture et de convivialité, souhaite rester un lieu d'échange d'expertises, de partage des connaissances, de débat et de réflexion.